



Vers des marchés publics
circulaires

Appel à candidatures



Appel à candidatures

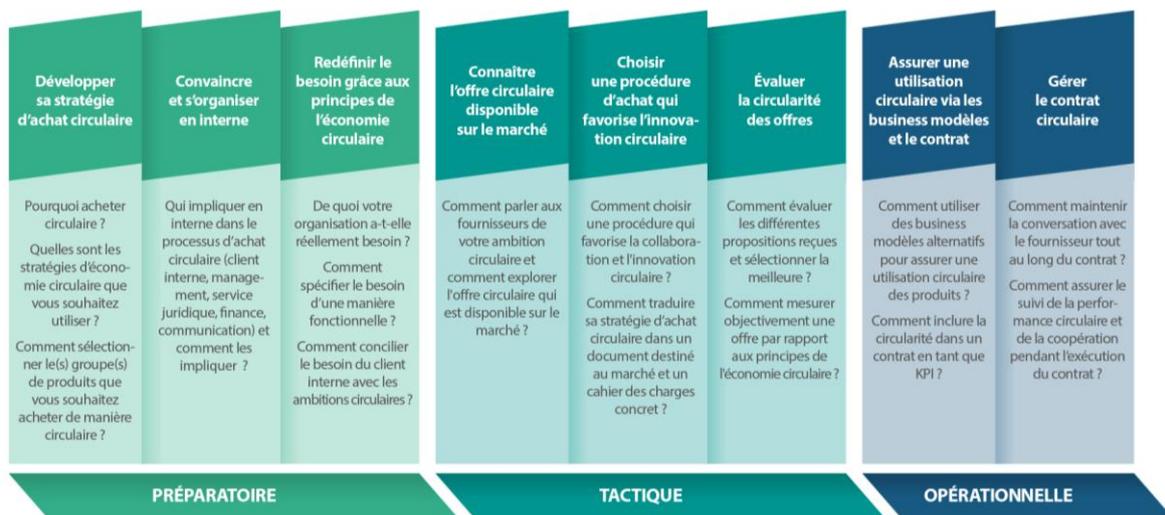
Vers des marchés publics circulaires

Grâce à leurs politiques d'achats, les pouvoirs publics peuvent favoriser les produits et services circulaires et avoir ainsi simultanément un impact positif sur l'environnement et générer des opportunités économiques pour la Wallonie.

L'ambition de **réaliser des achats publics plus responsables** est inscrite dans plusieurs documents stratégiques de la Région Wallonne :

- Le programme 303 du Plan de Relance de la Wallonie, vise à renforcer la dynamique d'achats publics responsables en Wallonie ;
- La mesure 13 de la stratégie Circular Wallonia vise à « Renforcer la dynamique lancée en matière de marchés publics circulaires ».

Cette ambition appelle les pouvoirs publics à repenser en profondeur leurs politiques d'achats et à innover en matière de marchés publics. Les acheteurs sont amenés à questionner leur positionnement vis-à-vis du marché, à revoir leurs procédures d'achat et à reconsidérer leurs exigences techniques.



Adapté de : Copper 8, E-book Circular Inkopen in 8 stappen; Institut National de l'Économie Circulaire, 10 étapes pour intégrer l'économie circulaire dans les achats. Guide opérationnel.

Les étapes du parcours d'achats circulaires

Certains acheteurs manquent cependant d'outils ou de soutien opérationnel pour intégrer efficacement des considérations circulaires dans leurs appels d'offre. Pour aider ces pouvoirs adjudicateurs, il est important de renforcer leurs capacités, en leur mettant de l'expertise économique, technique et juridique à disposition.

I. Périmètre de l'appel à candidatures

L'objectif du présent appel à candidatures vise à offrir un **accompagnement opérationnel** à destination des **pouvoirs adjudicateurs wallons** (voir définition au chapitre 3) afin de les aider à **adopter une commande publique favorisant l'économie circulaire**.

Les **processus d'achat favorisant l'économie circulaire** visent l'acquisition de produits et services, et/ou la signature de nouvelles formes de contrats qui encouragent l'économie circulaire :

- des produits circulaires sont des produits dont la durée de vie de leurs matériaux peut être prolongée à travers l'éco-conception, le réemploi, la réparation, le reconditionnement, ou le recyclage. Un produit peut être considéré comme circulaire s'il est issu du marché de seconde main, s'il a été réparé, reconditionné, ou encore fabriqué à partir de contenus recyclés ou biosourcés. La conception de nouveaux produits circulaires prévoit qu'ils soient faciles à entretenir, réparer, reconditionner ou recycler, grâce à une conception modulaire. Une démarche circulaire peut également impliquer une réflexion sur la réduction des emballages et/ou l'optimisation du transport.
- des services circulaires, résultat du passage du produit au service, sont des prestations qui permettent aux acheteurs de bénéficier des fonctionnalités d'un produit sans en détenir la propriété, grâce à des contrats de performance, la contractualisation de la fonctionnalité, ...
- des contrats qui encouragent l'économie circulaire sont des engagements donnant aux prestataires des incitations financières à garantir le fonctionnement de leurs produits/services sur le temps long. Certains contrats prévoient ainsi qu'un prestataire puisse rester (partiellement) responsable de son produit après la vente.

Quelques exemples de marchés publics circulaires sont listés en annexe à ce document.

Tout achat de fournitures et services rentre dans le cadre de cet appel à candidatures, sauf les marchés de travaux et les marchés d'auteurs de projet. Pour ces derniers, un dispositif de facilitateurs en construction/rénovation durable peut être mobilisé via l'helpdesk à l'adresse suivante : faciliteurs.construction.durable@icedd.be.

L'accompagnement proposé dans le cadre de ce dispositif vise à soutenir de manière personnalisée des projets d'achats circulaires et ce, à tous les stades du processus d'acquisition : de la définition du besoin jusqu'à l'exécution.

2. Nature de l'accompagnement

Les pouvoirs adjudicateurs sélectionnés pourront bénéficier gratuitement d'un **accompagnement personnalisé** (équivalent à environ 6 jours de travail) pour les aider à lancer un nouveau marché circulaire dans les meilleures conditions. **Six projets lauréats** bénéficieront ainsi d'un accompagnement dans **l'implémentation d'une stratégie d'économie circulaire dans leurs achats publics**. Ce soutien portera tant sur des plans économiques, que juridiques ou même techniques.

Cet accompagnement offrira un support aux organisations concernées tout au long de leur processus d'achat : de la définition du besoin, à la sélection du prestataire, en passant par la rédaction du cahier des charges et des spécificités techniques, en n'oubliant pas la gestion du changement. En fonction de l'étape à laquelle vous vous trouvez dans votre processus d'achat, vous pourrez donc bénéficier d'un soutien pour :

(Re)définir votre besoin grâce aux principes de l'économie circulaire

Vous pourrez bénéficier d'une aide pour identifier les besoins sous-jacents à une demande d'achat. C'est à ce stade du processus que vous disposez de la plus grande marge de manœuvre pour intégrer des considérations circulaires à votre projet d'achat. A cette étape du processus, il est encouragé de remettre en question les habitudes et pratiques d'achats et d'envisager l'exploration d'alternatives circulaires (sous formes de produits, de services ou de formes de contrats alternatifs). Le succès de cette réflexion réside dans l'implication de l'utilisateur final dans le débat.

Activité type d'accompagnement envisageable à ce stade du processus d'achat : Organisation d'un atelier d'idéation en intelligence collective pour repenser le marché public dans sa globalité, en impliquant les différentes parties prenantes du processus d'achat (à minima l'acheteur et l'utilisateur final).



Connaître l'offre circulaire disponible sur le marché

Vous pourriez bénéficier d'un support pour :

- Mettre en lumière les principales externalités environnementales liées à votre projet d'achat et identifier les possibilités qui vous sont offertes pour maximiser son potentiel en matière de circularité et réduire le risque d'externalités négatives, tout en respectant vos sensibilités, attentes et contraintes.
- Investiguer le marché à la recherche de solutions circulaires.
- Réaliser un screening des normes et labels existants sur ce marché.
- Définir des critères pertinents à introduire dans le cahier des charges tant en matière de spécifications techniques que de critères d'attribution.
- Sélectionner une procédure d'achat qui favorisera l'innovation circulaire.

Activités types d'accompagnement envisageables à ce stade du processus d'achat : Recherches documentaires, études de marché, et analyses de faisabilité technique et juridique.



Rédiger votre cahier des charges

Un soutien sera mis à disposition pour traduire les éléments collectés lors des deux premières phases en un cahier des charges qui vous permettra d'atteindre vos ambitions en matière d'impact économique, social et environnemental. Pour éviter de rencontrer des difficultés lors de l'attribution et/ou l'exécution du marché, il est primordial de vous assurer que vos spécifications techniques, vos critères d'attribution et votre méthode de sélection soient les plus claires possibles. Ce dispositif d'accompagnement peut vous aider à formuler de manière précise votre cahier des charges, de sorte à ne laisser aucune marge d'interprétation. Un soutien pourra également être demandé pour définir une méthode de vérification des preuves qui vous permettra de comparer les offres réceptionnées de manière objective.

Activité type d'accompagnement envisageable à ce stade du processus d'achat : Aide à la rédaction de clauses techniques et juridiques.



Evaluer la circularité des offres et attribuer le marché



Des experts économiques, techniques et juridiques peuvent vous aider à décrypter les offres reçues et à les comparer selon les spécifications techniques et critères de sélection retenus.

Activités types d'accompagnement envisageables à ce stade du processus d'achat : Comparaison économique, technique et juridique des offres et documents demandés, aide à la rédaction du rapport d'attribution.

Communiquer et ancrer le changement

Revoir ses pratiques, questionner ses habitudes peut rencontrer des résistances tacites ou explicites. Pour garantir le succès de ce nouveau marché sur le temps long, il est nécessaire de ne pas sous-estimer ces difficultés, de les anticiper et de prévoir des actions de communication et de soutien à ce processus. Les activités envisagées dans le cadre de ce dispositif d'accompagnement veilleront à impliquer anticipativement toutes les parties prenantes pertinentes (utilisateurs, services techniques et de maintenance, financiers, service juridique, direction, etc.) de sorte à maximiser leur engagement. De plus, dans le cadre de cette trajectoire d'accompagnement, les porteurs de projets pourraient demander à recevoir du conseil quant au plan de communication et de gestion du changement à mettre en place pour garantir l'adhésion à la démarche entamée. Enfin, ce dispositif d'accompagnement vise à équiper les pouvoirs adjudicateurs d'outils pour les aider à poursuivre de manière autonome, au terme de la période d'accompagnement, leurs avancées en matière d'achats circulaires.



Engagements des porteurs de projet

Le Service public de Wallonie attend des pouvoirs adjudicateurs sélectionnés une **participation active à la trajectoire d'accompagnement**. Les pouvoirs adjudicateurs sélectionnés s'engagent, par le simple fait de déposer leur candidature, à :

- Désigner un coordinateur de projet disposant du temps et des compétences pour mener à bien cette mission ;
- Suivre l'accompagnement sur toute sa durée (de la sélection, jusque maximum décembre 2025), en participant aux réunions et activités définies d'un commun accord ;
- Partager, de manière transparente, avec l'équipe d'accompagnement les informations nécessaires à la réalisation de cette mission (stratégie d'achat, contraintes opérationnelles, ...)
- Mettre à disposition du Service public de Wallonie les informations non-confidentielles nécessaires (indicateurs, facteurs de succès, difficultés rencontrées, ...) pour partager les enseignements de ce parcours d'accompagnement avec d'autres pouvoirs adjudicateurs par le biais de matériel pédagogique ;
- Devenir ambassadeur de la démarche « *Vers des marchés publics circulaires* », en acceptant notamment de présenter son projet lors d'événements organisés par le Service public de Wallonie.
- Participer aux mesures prises pour évaluer le dispositif d'accompagnement.

3. Informations pratiques

Qui peut présenter sa candidature ?

Cet appel à candidatures vise tous les **pouvoirs adjudicateurs actifs en Wallonie** (entre autres, les administrations publiques régionales, provinciales et communales, les hôpitaux publics, les sociétés de logement sociaux, les zones de police et les intercommunales).

Par « *pouvoir adjudicateur* », nous entendons les entités soumises à la réglementation sur les marchés publics et qui, doivent lancer des marchés publics. Conformément à l'article 2 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics, sont considérés comme pouvoirs adjudicateurs :

- l'Etat ;
- les Régions, les Communautés et les autorités locales ;
- les organismes de droit public ou les personnes, quelles que soient leur forme et leur nature, dotés de personnalité juridique et créés pour satisfaire spécifiquement des besoins d'intérêt général ayant un caractère autre qu'industriel ou commercial, lorsqu'ils dépendent d'un ou plusieurs autres pouvoirs adjudicateurs (ceux-ci les financent majoritairement, contrôlent leur gestion ou désignent plus de la moitié des membres de leurs organes d'administration, de direction ou de surveillance) ;
- les associations formées par un ou plusieurs pouvoirs adjudicateurs.

Dépôt de candidatures

Les porteurs de projet intéressés par l'accompagnement proposé sont invités à adresser leur candidature avant le 19 novembre 2024 en remplissant le formulaire accessible dès à présent **à partir de l'adresse url suivante** : <https://survey.alchemer.com/s3/7756879/Vers-des-march-s-publics-circulaires-Appel-candidatures>

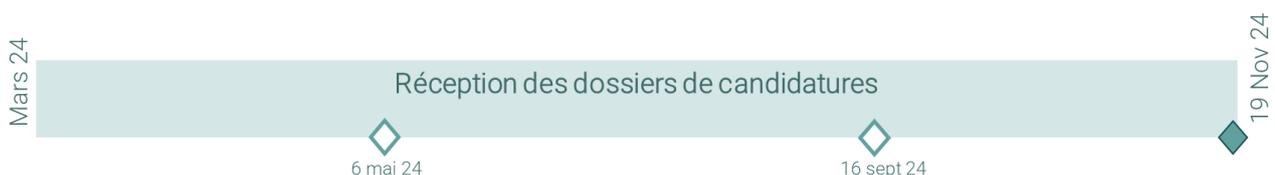
La réception du dossier ne préjuge pas du droit du Service public de Wallonie à demander des informations complémentaires aux candidats lors de l'instruction du dossier.

Les contenus des candidatures reçues seront traités en toute confidentialité et ne pourront en aucun cas faire l'objet d'une divulgation qui pourrait nuire à l'initiative des candidats. Les informations reçues ne pourront servir qu'à l'analyse du projet soumis.

Calendrier

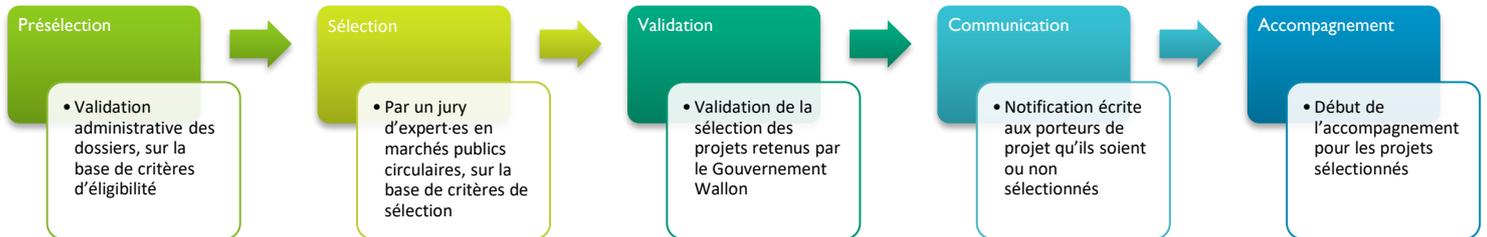
L'appel à candidatures est **ouvert jusqu'au 19 novembre 2024**. Les pouvoirs adjudicateurs peuvent déposer leur candidature à tout moment jusqu'à cette date.

Les dossiers introduits seront analysés par salves. Après chaque échéance intermédiaire, définies aux dates suivantes (dates de réception des candidatures en vue d'un jury ultérieur) - **le 6 mai 2024, le 16 septembre 2024 et le 19 novembre 2024** –, les projets nouvellement réceptionnés seront analysés. Un total de **6 projets** seront sélectionnés et accompagnés.



Procédure de sélection des lauréats

A chaque nouvelle échéance, les étapes suivantes sont prévues :



A titre indicatif, entre une échéance de réception des dossiers et le début de l'accompagnement, il faut s'attendre à un délai de maximum deux mois.

Critères d'éligibilité

Cet appel à candidatures s'adresse exclusivement aux projets d'achats publics circulaires qui répondent aux critères suivants :

- Le porteur de projet doit être un pouvoir adjudicateur soumis à la réglementation sur les marchés publics conformément à l'article 2 de la loi du 17 juin 2016 relative aux marchés publics.
- Le projet doit être réalisé dans un siège d'exploitation localisé en Wallonie ;
- Le marché public concerné par ce projet doit, de manière réaliste, pouvoir être attribué avant décembre 2025 ;
- Le formulaire de candidature doit être signé par l'organe décisionnel de l'entité candidate.

Un pouvoir adjudicateur ne peut introduire qu'un seul projet par salve. Un projet non retenu lors d'une première analyse peut être retravaillé et réintroduit ultérieurement, dans les limites de l'ouverture de l'appel à candidatures.

Critères de sélection

Les projets d'achats circulaires qui répondent aux critères suivants auront davantage de chance d'être retenus. Ces critères seront tous évalués avec la même pondération.

Ambition de la démarche

L'ambition du projet sera évaluée en fonction des informations partagées dans le formulaire de candidature.



Une évaluation sera faite de votre compréhension des concepts de l'économie circulaire et des efforts consentis pour passer des marchés publics plus circulaires.

Les ressources mises à disposition pour réaliser le projet formaliseront également la crédibilité de la démarche (présence d'une personne de référence et/ou d'une équipe en charge du projet au sein de l'organisation).

Etat d'avancement du projet



Ce dispositif d'accompagnement vise des projets à un stade idéalement peu avancé de réflexion, en phase préparatoire. Plus l'accompagnement peut débuter tôt dans un processus d'achat, plus la marge de manœuvre pour y intégrer des considérations circulaires est grande.

Réplicabilité du projet



Nous recherchons des initiatives qui peuvent être facilement adaptées et mises en œuvre par d'autres pouvoirs adjudicateurs, favorisant ainsi une diffusion rapide et efficace des bonnes pratiques dans le domaine.

4. Support pour vous aider à soumettre une candidature

Webinaire de présentation des modalités pratiques

Une session d'information virtuelle sera organisée **le 9 avril 2024 de 15h30 à 16h15** pour présenter et expliquer les modalités pratiques de l'appel à candidatures et présenter l'accompagnement proposé. Lors de cette session, les personnes intéressées à soumettre un projet auront la possibilité de poser toutes leurs questions d'ordre technique et/ou administratif.

L'enregistrement de la session d'information sera disponible dès le 15 avril sur le site economiecirculaire.wallonie.be.

Liste des FAQs

Une liste des questions fréquemment posées sera disponible sur le site <https://economiecirculaire.wallonie.be/fr/marches-publics-circulaires>. Les questions peuvent être posées via l'adresse mail economiecirculaire@spw.wallonie.be.

Formulaire de candidature

Afin de préparer au mieux le dossier de candidature, ce chapitre présente la table des matières du formulaire de candidature en ligne.

1. *Coordonnées d'identification*
2. *Ambition et expérience de votre organisation en matière d'achats contribuant au développement durable, ou plus spécifiquement à l'économie circulaire*
3. *Description du projet : description, état des lieux, budget, planning, besoins d'accompagnement, potentiel de répliquabilité*
4. *Engagement des porteurs de projet et ressources disponibles*

5. Coordonnées de contact

En cas de question technique ou administrative, nous vous invitons à envoyer un mail à economiecirculaire@spw.wallonie.be

Annexe I : Exemples de marchés publics circulaires

Du mobilier circulaire dans un hôtel de ville flambant neuf

L'administration communale de Venlo (Pays-Bas) a opté pour des contrats d'« achat-rachat » pour son mobilier. Pour plus d'informations : [City Hall from Cradle to Cradle: Venlo \(ellenmacarthurfoundation.org\)](#)

Un contrat de restauration circulaire dans un hôpital universitaire

L'UZA a challengé ses prestataires de services traiteurs pour obtenir des pistes d'amélioration en matière de circularité. Pour plus d'informations : [University Hospital Antwerp \(UZA\) includes circularity in catering contract - Detail - Aankopen Vlaanderen Circulair \(vlaanderen-circulair.be\)](#)

Des clauses techniques standardisées pour l'acquisition de matériel ICT

La Province d'Anvers a travaillé à la standardisation de marchés publics circulaires en matière d'ICT. Pour plus d'informations : [Public procurement for circular ICT equipment - Detail - Aankopen Vlaanderen Circulair \(vlaanderen-circulair.be\)](#)

Un contrat qui a incité des entreprises de fournitures de bureau à repenser leur production

Le Port d'Anvers a exigé des spécifications techniques ambitieuses pour son approvisionnement en papier d'impression : [Port of Antwerp opts for circular printing - Detail - Aankopen Vlaanderen Circulair \(vlaanderen-circulair.be\)](#)

Bien d'autres exemples et ressources sont disponibles sur le net :

- [Circular public procurement – case studies \(ellenmacarthurfoundation.org\)](#)
- [Good practices | European Circular Economy Stakeholder Platform \(europa.eu\)](#)
- [Circular procurement projects in Flanders \(vlaanderen-circulair.be\)](#)
- [ICLEI Europe •• Publications & tools \(iclei-europe.org\)](#)
- ...